Venez assister aux réunions mensuelles de la fédé qui ont lieu à *19H00* à la salle du foyer

Vous pouvez également suivre l'actualité de la FFMC39 en allant sur le site internet www.ffmc39.fr mais également sur facebook https://www.facebook.com/FFMCjura?fref=ts

La FFMC vous défend : soutenez-là !

Adhésion 2016: 39 €

Je soutiens et j'adhère à la FFMC pour 2016

Merci d'écrire en MAJUSCULES

Nom * :..... Prénom * : .....

Date naissance * : ...../...../.....

Adresse * : .....

Code postal * : ..... Ville * : .....

Adresse courriel : .....

Tél. portable : .....Tél. fixe : .....

Marque moto : ..... Type : ..... Cylindrée : .....

Profession : .....

O 1ere adhésion O Renouvellement (N° carte .....)

Je souhaite être rattaché(e) à l'antenne du département n° ...39.....

Je verse 39 euros (minimum). Fait le .....

**** : Données obligatoires***

Signature *

Coupon à renvoyer avec un chèque de 39 euros (minimum) à l'ordre de la FFMC39 à :

FFMC39
5 Avenue Jean Moulin
39000 LONS LE SAUNIER

Je demande mon inscription à (rayer les inscriptions non désirées)
- la newsletter FFMC
- la newsletter MOTOMAG

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la FFMC Trésorerie Nationale»

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

FFMC MOTARDS & CITOYENS | MOTO magazine | mutuelle des motards | afdm | LOISIRS | COMMISSION STOP VOL | COMMISSION JURIDIQUE | ERJI | FEMA

Document imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

#

La GaZette Du Jura

EDITO : Ami(es) Motard(es),

Jaurais aimé en ce début d'année 2016, vous annoncer que nos dirigeants ont enfin compris que la répression et la sécurité rentière n'étaient pas l'avenir et l'assurance d'une meilleure sécurité routière et qu'il fallait axer cette sécurité sur la formation, la pédagogie, la responsabilisation et non l'infantilisation . Malheureusement il n'en est rien, leurs mesures et propositions de lois sont une attaque en règle contre le monde motard : Projet de loi de l'instauration d'un CT moto qui ne se justifie en rien sauf si ce n'est faire plaisir aux financiers que sont Dekra (50 à 70€ le CT, de 90 millions à 100 millions € de chiffre), interdiction de circuler dans 31 zones de France pour les motos d'avant 2007 au nom de l'environnement sans prendre en compte la réalité du coût social pour les citoyens et du rique économique du marché de l'occasion , des décrets qui tardent à sortir (abrogation de la loi sur les 100ch) au risque de mettre en danger toute une filière économique, une réforme du permis A qui nous ramène 15 ans en arrière, encore plus de radars sur nos routes flashant dans les deux sens, augmentation des voitures radars....la liste est trop longue à énumérer .

Pour toutes ces raisons et parce que rien ne s'est jamais gagné sans combattre, je vous appelle à venir grossir les rangs de la FFMC.

Je vous donne rendez vous le 16 Avril 2016, à Lons, place du 8 Mai 1945 dés 14h pour la manisfestation nationale organisée par la FFMC contre le CT motos.

Sans vous rien n'est possible, faisons de cette journée la démonstration que les motard(es) n'acceptent pas de se faire plumer.

V++ tous A Mazzier : Coord de la FFMC39

PREMIER TRIMESTRE 2016

FFMC MOTARDS & CITOYENS | 39 JURA

Fédération Française des Motards en Colère

#

L'Actu de la FFMC39 :

Coaching Nos Limites

La dernière journée de coaching nos limites de 2015 s'est déroulée le 18 octobre. Celle ci a été remarquablement organisée grâce à Sebastien Rebillat, Thierry Huelin et Gabriel Meunier.

Le bilan de l'année est très positif ; une trentaine de motards on été formés et tous ont été ravis de cette journée.

4 coaching nos limites sont organisés cette année ; vous êtes les bienvenus(es) adhérents(es) ou non.

Le prochain se déroulera le 15 mai.

Les tarifs sont les suivants :

- Adhérents(es) FFMC : 20 euros
- Non adhérents(es) : 35 euros

Petit rappel : ce coaching encadré par un professionnel a pour but de vous faire « réapprendre » votre conduite (trajectoires, confiance en soi, …)

C'est une opportunité que nous vous apportons afin d'évoluer et découvrir de nouveaux votre monture.

Pour vous inscrire :
www.ffmc39.fr
Rubrique : Coaching Nos Limites

Points noirs

-

Aidez nous à faire le point sur les dangers que vous rencontrez

La FFMC 39 est en contact avec la DDT et le Conseil Départemental de notre département.

Nous repérons pour vous et grâce à vous les endroits sensibles des infrastructures routières méritant d'être signalés aux autorités compétentes de l'Etat

Dans cette optique, nous mettons à votre disposition une fiche signalétique sur le site internet de la FFMC39 :

www.ffmc39.f

Rubrique : points noirs

Afin de pouvoir traiter au mieux votre/vos signalement(s) de point(s) noir(s), renseignez autant de champs que vous le pouvez. Plus nous posséderons de données et de précisions, plus l'action sera rapide.

#

L'agenda de nos activités 2016 :

Activités	Où et Quand ?	Qui est concerné ?
Réunions Mensuelles	Dernier vendredi du mois 19 h - Salle du foyer Lons le Saunier	Tous les motards et motardes adhérents(es) ou non
Manifestation contre le contrôle technique	16 avril Lons le Saunier, dés 14h, place du 8 Mai 1945 Départ groupé prévu à Dole, Dés 12h , Parking de Moto-Box39 Aux Epenottes	Tous les motards et motardes adhérents(es) ou non
Coaching Nos Limites	15 mai Lons Le Saunier	Tous les motards et motardes adhérents(es) ou non, 20€ pour les adhérents. 35€ pour les non adhérents
Journée des braves	« Journée des braves » sur le circuit du miroir, le 22 Mai 2016	Tous les motards et motardes. 35€ repas compris.
Relais Motards Calmos	« R.M.C » lieu dit : Le Vaudioux, 30 Avril 2016 RN5	Tous les motards et motardes
Rallye TOURISTIQUE FFMC39	Départ, 5, Avenue J-Moulin, Lons de 9h à 10h . 6€ par équipages.	Tous les motards et motardes Dimanche 3 Juillet

Les coordonnées de la Fédé :

FFMC Jura
5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél: 03.84.24.29.18 / 06.95.77.42.14
Le site internet : **www.ffmc39.fr/**

La Mutuelle des Motards
5, avenue Jean Moulin - 39000 LONS LE SAUNIER
Romain PECHINOT
Tél : 06.72.53.65.46 / Mail: romain.amdm.39@gmail.com

#

#

BUREAU DE LA FFMC39

Coordinateur : Alain Mazzier , ***dit le "MAZZzzzz"***
Coordinateurs adjoints : Martin Periat et Alain Raimond
Responsable presse : Christophe Morier
Trésorier : Antoine Staffelli
Trésorier Adjoint : Julien Vuitton
Secrétaire : Claude Olivier
Secrétaire adjoint: Christophe Morier

Nos Pôles d'Actions

Infrastructures
Coordinateur du Pôle : C.olivier (et responsable secteur lons le saunier)
Secteur saint Claude :A.Raimond
Secteur Dole : Loic.Bordu

Service Sécurité
Coordinateur du pôle : M.Periat
Assistants : Romain Pechinot et Gabriel Meunier

Gazette
Rédactrice "en chef " : Marie Scherrer
Assistants et correcteurs : Catherine Woodtli , Julien Vuitton, Dominique Pleynet

Animation
Coordinateur du pôle : Gabriel Meunier
Assistantes : Catherine woodtli et Catherine Monnier

Formation des motards
Coordinateur : Thierry Huellin
Assistants : Julien Vuitton ,
Gabriel Meunier

Contact :
06 95 77 42 14
www.ffmc39.fr

#

L'actu Nationale :

Interdiction de circuler en ville.

Les motos avant 2007 bientôt en danger…

36 zones , et plus particulièrement 25 villes, sont potentiellement concernées par des projets de Zone à Circulation Restreinte (ZCR) où les deux-roues les plus anciens seraient, comme leurs collègues à 4 roues, interdits en centre-ville.

Initialement, les premiers deux-roues motorisés (2RM) concernés étaient ceux mis en circulation avant l'année 2000. Un projet d'arrêté, signé de la Ministre de l'Ecologie, vise à modifier la classification des véhicules utilisées et, ainsi, à étendre la quantité des deux-roues concernés par ces mesures.

Afin de mettre en place ces interdictions, le document de référence définissant la classification des véhicules est l'arrêté du 3 mai 2012. Celui-ci classait les véhicules selon leur norme européenne de pollution et indiquait les 2RM d'avant 2000 comme les premiers concernés par ces projets.

Or, une nouvelle étape a été franchie par la Ministre de l'Environnement Cette dernière a récemment initié une consultation publique sur une réforme de la classification des véhicules qui, aboutirait à une interdiction de circuler dans ces zones pour les motos d'avant 2007 ! Soit un bond de 6 ans !

Le nombre d'usagers de deux-roues motorisés potentiellement concernés serait presque doublé en passant d'environ 400 000 à plus de 700 000 ! Autant de personnes obligées de se séparer de leur véhicule en parfait état de fonctionnement pour leurs trajets quotidiens.

Pour les 2 et 3 RM, cette vive accélération dans la mise en œuvre des plans définissant les Zones à Circulations Restreinte (ZCR), est parfaitement injustifiée ! D'autant que, nous ne cesserons de le répéter, ce véhicule apporte une réelle plus-value pour la mobilité des populations en milieu urbain tout en contribuant à améliorer la fluidité du trafic routier et à optimiser l'espace urbain.

Agissez !

Sur sollicitation de la FFMC, des parlementaires ont déjà pris position contre cette disposition et l'ont indiqué à la Ministre de l'Environnement en lui envoyant un courrier. Nous vous invitons à vous joindre à cette démarche afin de montrer votre désaccord sur ce projet et rappeler au ministère la valeur ajoutée du 2RM en milieu urbain.

Contrôle Technique Moto,

la FFMC vous appelle à manifester le 16/17 Avril

Fermement opposées à la mise en œuvre d'un contrôle technique moto, les trois associations d'usagers de deux et trois-roues motorisés (2/3RM), la Fédération Française de Motocyclisme, la Fédération Française des Motards en Colère et le Codever appellent à une mobilisation nationale les 16 et 17 avril prochains.

//// Petit rappel de notre combat ///

Aucun impact sur la sécurité routière :

Les pouvoirs publics justifient cette mesure au prétexte d'une plus grande sécurité routière. Faux ! L'étude MAIDS contredit cet argument et indique que l'état du véhicule n'est en cause que dans 0,3 % des cas d'accidents.

Aucun intérêt pour la protection du consommateur :

En effet, l'immense majorité des vices cachés sont du domaine mécanique et nécessitent une intervention plus poussée que le simple contrôle visuel. Assurer l'inverse relève de la contre-vérité, d'autant qu'aucune étude ne permet de corréler une meilleure protection du consommateur avec l'instauration d'un contrôle technique .

Des taxes pour les uns, des bénéfices pour les autres :

Le projet propose de mettre en place un contrôle technique transactionnel qui risque de devenir rapidement périodique afin de permettre aux opérateurs de dégager des profits et de se développer avec un marché potentiel de plus de 100 millions d'euros. La conséquence pour l'usager de la route est une taxe supplémentaire et inutile de 50 € à 70 €, sans aucune valeur ajoutée pour les usagers.

Nous comptons sur vous pour une mobilisation d'ampleur les 16 et 17 avril prochains